







Bibliographie

LES FEMMES DE GOUT trouvent dans PARIS-BRODERIE En vente partout le N° 1 fr. LES PLUS JOLIS DESSINS DE BRODERIE GRANDEUR D'EXECUTION AVEC DESSINS Décalquables AU FER CHAUD (Procédé Breveté)

MADAME, LE PETIT COURRIER DE LA FEMME CHEZ ELLE est GRATUIT PUISQUE CHAQUE N° CONTIENT UN BON-PRIME REMBOURSANT PLUSIEURS FOIS LE PRIX D'ACHAT Le Numéro 0.25 LE DEMANDER PARTOUT

LES ANNALES La délicieuse comédie de René Benjamin, « Le Pacha », paraît cette semaine dans les « Annales » ainsi que de nombreux articles d'actualité signés André Fribourg, Abel Hermant, Sacha Guitry, André Lang,

Maurice Donnay, Pierre Mille, G. de Pawlowski etc., de fort curieuses pages sur le Pérou et un joli supplément illustré. En vente partout : 0 fr. 75.

LA NATURE

Le numéro du 9 août de La Nature vient de paraître et contient de nombreux articles intéressants : tout d'abord, une visite de M. J. Boger à l'Institut Français de papyrologie où nos philologues, sous la direction de M. Jonguet, ont pu, grâce à des procédés ingénieux et nouveaux, faire des découvertes sensationnelles dans les vieux papyrus qui ont servi à confectionner les vêtements des momies égyptiennes ; puis la description de Bousquet sur un sujet d'hygiène fort important : la salubrité des villes moyennes et l'enlèvement des ordures ménagères ; M. Legendre signale un curieux phénomène biologique, la multiplication chaque année croissante, sur les côtes bretonnes, des langoustines, jolies crustacées fort appréciées aujourd'hui des gourmets. On lira aussi avec intérêt le résumé des expériences sensationnelles de M.

Marconi, sur l'emploi des ondes courtes et dirigées pour la télégraphie et la téléphonie sans fil à très grandes distances. Ce nouveau procédé permet de communiquer jusqu'aux antipodes avec une dépense réduite d'énergie. M. Vignerot explique pourquoi une toile serrée est imperméable à l'eau. M. Forbin décrit les curieux arbres nains chers aux Indochinois. M. Rolet donne d'utiles renseignements sur la fabrication des conserves par le procédé Appert.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Le tour des côtes de Bretagne en Automobile

D'accord avec le réseau de l'Etat, la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans organisera, du 11 juillet au 13 septembre 1924, un voyage en automobile le long des côtes de Bretagne, entre Vannes et Dinard.

Ce voyage sera effectué en 6 journées, avec départs de Vannes le vendredi et de Dinard le samedi du 11 au 21 juillet et les lundi et vendredi

de Vannes et les mardi et samedi de Dinard à partir du 1er août.

Les billets seront mis en vente à Paris à la gare du Quai d'Orsay et à l'Agence de la Compagnie d'Orléans, 16, Boulevard des Capucines, ainsi qu'à la gare de Vannes.

Prix pour le parcours complet : 400 francs.

LE FINISTERE EN AUTOMOBILE

Circuits au départ de Quimper du 15 juin au 30 septembre 1924.

Départ de la Gare de Quimper à 9 h. — Retour vers 18 h. 30.

Tous les jours

Audierne, Pointe du Raz, Douarnez.

Prix du transport par place : 35 fr. Les jeudi et dimanche

Morgat, Camaret, Le Fret, Cha-teaulin.

Prix du transport par place : 40 fr. Les Mardi et Vendredi Beg-Meil, Concarneau, Pont-Aven, Rosperden.

Prix du transport par place : 25 fr. Départ de la Gare de Quimper à 13 h. 30 — Retour vers 18 h. 30

Les lundi, mercredi, et samedi Pointe de Penmarc'h, Phare d'Éckmuhl, Saint-Guénolé, Pont-l'Abbé.

Prix du transport par place : 20 fr. Prix spécial pour les quatre circuits : 110 francs par place.

Pour tous renseignements et location des places, s'adresser au correspondant de la Cie d'Orléans, 10, Boulevard de Kerguelen, à Quimper.

Imp. COUESLANT (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodofanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Directeur des Hôpitaux de Paris Docteur en Médecine de la Faculté de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Regis. Com. Cahors, N° 22.

Prix du flacon : 10 francs. — Grandeur unique.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

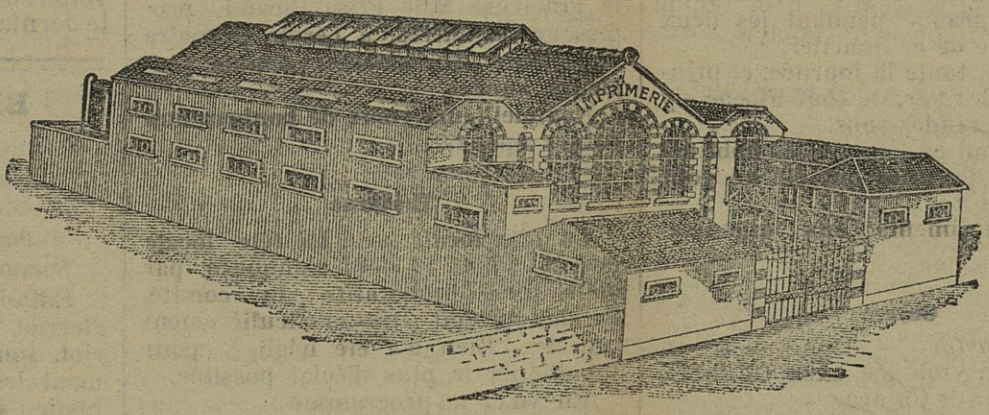
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



Etude de M° François SÉGUY, Licencié en Droit, Avoué à Cahors, rue Saint-Pierre

VENTE SUR LICITATION

EN DEUX LOTS, LES ÉTRANGERS ADMIS

D'IMMEUBLES RURAUX situés à Laborde, section de Martignac, commune de Puy-l'Evêque

et dépendant des successions de Gabriel BEDRINES et Maria LAPORTE son épouse, quand vivaient anciens instituteurs

L'adjudication aura lieu le SAMEDI SIX SEPTEMBRE MIL NEUF CENT VINGT-QUATRE, à DEUX

HEURES du soir, audience de vacations, par devant Monsieur le Président d'audience du Tribunal civil de Cahors, au Palais de Justice de la dite ville.

On fait savoir à qui il appartient : Qu'en vertu et en exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-sept juin mil neuf cent vingt-quatre, enregistré et signifié à avoir, ordonnant la licitation d'immeubles dépendant des successions de Gabriel BEDRINES et Maria LAPORTE, mariés, quand vivaient instituteurs en retraite, propriétaires à Laborde, section de Martignac, commune de Puy-l'Evêque, le dit jugement rendu à suite d'expertise ordonnée par jugement précédent du même Tribunal du vingt-deux février mil neuf cent vingt-quatre, lequel jugement avait ordonné à son tour le partage des biens ayant appartenu aux mariés BEDRINES-LAPORTE et de la communauté ayant existé entre eux.

Un cahier des charges contenant les clauses et conditions de la présente licitation a été dressé par les soins de Maître François SÉGUY, avoué poursuivant, et déposé au greffe du Tribunal civil, où toutes personnes peuvent en prendre connaissance sans frais.

DÉSIGNATION

DES Immeubles à vendre

TELLE QU'ELLE RÉSULTE DU CAHIER DES CHARGES

Premier lot

Ce lot comprendra :

Article premier

Une maison d'habitation avec son sol, située au hameau de « Laborde », section de Martignac, commune de Puy-l'Evêque, figurant à la matrice cadastrale des propriétés bâties de la dite commune, imposable de sept francs cinquante centimes.

Le sol figure à la matrice cadastrale des propriétés non bâties de la dite commune de Puy-l'Evêque, sous le numéro cent un (101), section G pour une contenance de quatre-vingt-cinq centiares.

Cette maison construite en pierres du pays et couverte en tuiles, est délabrée et comprend :

1° Un rez-de-chaussée sur terre plein, servant de cuisine, éclairé par deux portes d'entrée, l'une donnant sur le chemin public et l'autre sur une cour paraissant commune avec la famille Lacoste, et 2° une chambre au-dessus.

Elle confronte au nord avec une maison aujourd'hui à peu près démolie, appartenant à la famille LAPORTE, de Pest à chemin public desservant le hameau, du midi avec la cour mitoyenne et de l'ouest avec la maison de Louis LAPORTE, dont elle a autrefois fait partie.

Article deuxième

Une grange située à proximité de la maison ci-dessus décrite dont elle est séparée par le chemin public, construite en pierre, couverte en tuiles.

Ce bâtiment de belle apparence et de construction plus récente que la maison, mesure quinze mètres de façade et comprend :

1° Un rez-de-chaussée divisé en deux parties, l'une aménagée en cave et l'autre à usage d'écurie et remise ;

2° Un grenier à fourrage sur le tout.

A proximité de la grange se trouve un petit bâtiment construit en pierre, couvert en tuile à usage de porcherie.

Un article en terre labourable désigné sous le numéro suivant.

Article troisième

Un article en nature de terre labourable, sis au lieu dit « Ladevèze », au hameau de Laborde, section de Martignac, commune de Puy-l'Evêque, figurant à la matrice cadastrale de la dite commune, sous le numéro deux cent dix-sept (217) de la section G, pour une contenance de quatre-vingt-trois ares et un revenu imposable de vingt-six francs cinquante-six centimes.

Cette terre qui est meule, partie en friche, partie en prairie perdue, sur laquelle sont édifiés les bâtiments d'exploitation décrits à l'article deuxième, est située à proximité de la maison d'habitation ci-dessus, de l'ouest à chemin public, de l'ouest à Jouclas, du nord à Soulié et de Pest à autre chemin public.

Article quatrième

Un article en nature de friche, situé au lieu dit « La Plaine », même hameau de Laborde, figurant à la matrice cadastrale de la commune de Puy-l'Evêque, sous le numéro cent neuf (109) et cent dix (110) de la section G pour une contenance de un hectare, onze ares, cinquante centiares, et un revenu matriciel de quatre-vingt-dix centimes.

Cet immeuble confronte dans son ensemble à deux chemins publics et à propriété de Lacoste-Galiacy.

Deuxième lot

Ce lot comprendra :

Article cinquième

Un vaste article d'un seul tenant,

quoique portant des dénominations différentes à la matrice cadastrale, situé à environ cent mètres de la maison d'habitation.

Cet immeuble en nature de terre labourable, friche et bois, figure à la matrice cadastrale de la commune de Puy-l'Evêque, section G, sous les appellations de « Champ Petit », « Champ de Guilloumet » et « Combe Capillaire », sous le numéro cent un (101), deux parties (102 p.), deux cent dix-neuf (219), deux cent vingt partie (220 p.) et deux cent vingt et une partie (221 p.) et encore deux cent vingt et une partie (221 p.), contenance cadastrale totale de quatre hectares, seize ares, neuf centiares, et d'un revenu matriciel de quarante-six francs dix-centimes.

Il confronte dans son ensemble à chemin public, Bru, Grangé, Dulac de Pescadorès et Laporte.

BAISSE DE MISE A PRIX

En vertu du jugement précité du vingt-sept juin mil neuf cent vingt-quatre, Monsieur le Président d'audience, commis à la présente vente, est autorisé à baisser les mises à prix indéfiniment, faute d'enchères sur celles indiquées ci-dessus.

PAIEMENT DES FRAIS

Tous les frais exposés jusqu'au jour de la vente, seront payés entre les mains de Maître SÉGUY, dans les dix jours de l'adjudication, par les adjudicataires, en diminution du prix.

Pour extrait certifié conforme : L'avoué poursuivant, F. SÉGUY.

Enregistré à Cahors, le mil neuf cent vingt-quatre, folio case n° 1, reçu : trois francs soixante, décimes compris.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à : 1° Maître François SÉGUY, avoué poursuivant la présente licitation et rédacteur du cahier des charges.

2° Maître Jean MÉRIC, avoué co-licitant, qui, comme tous les autres avoués occupant près le Tribunal civil de Cahors, pourront être chargés d'enclérir.

CAHORS, IMPRIMERIE COUESLANT.

Relations directes entre Paris-Quai d'Orsay et Barcelone par Limoges-Toulouse-Narbonne.

Billets directs simples et d'Aller et Retour (1°, 2° et 3° classes). Enregistrement direct des bagages. Voitures directes. — Wagons - Lits - Wagons-Restaurant.

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 21 h. 15 (Wagon-Lits et Voitures directes toutes classes de Paris à Port-Bou). Arrivée Barcelone 19 h. 25 (voitures de luxe sur le parcours espagnol) ou 22 h. 24 (2° et 3° classes).

Express. — Départ Paris-Quai d'Orsay 9 h. 50 (toutes classes et wagon-restaurant de Paris à Toulouse). Arrivée Barcelone 7 h. 56 (1° et 3° classes sur le parcours espagnol).

ETUDE

Maître Pierre TRIADOU

NOTAIRE A CAHORS

VENTE

Fonds de Commerce

Second avis

Suivant acte reçu par Maître Pierre TRIADOU, notaire à Cahors, les vingt-quatre et vingt-six juillet mil neuf cent vingt-quatre, Madame Jeanne CHAMBON, restauratrice, Veuve de Monsieur François BOURRIÈRES, demeurant à Cahors, Monsieur Jean-Victor BOURRIÈRES, ajusteur-mécanicien, demeurant à Cahors, et Monsieur Jean-Joseph DURE, propriétaire, et Madame Clémence BOURRIÈRES, son épouse, demeurant ensemble à La Bége (Haute-Garonne), ont vendu à Monsieur Emile RICHARD, propriétaire, demeurant aux Masseries, commune de Saint-Géry, le fonds de commerce de Café et Buvette que Madame Veuve BOURRIÈRES exploitait à Cahors, rue Saint-Géry, n° 1, à l'enseigne « Au Cuirassier de Reischoffen ».

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites à Cahors, en l'étude de Maître Pierre TRIADOU, notaire, où domicile est élu par les parties, sous peine de forclusion, dans les dix jours qui suivront la présente insertion.

Pour second avis : P. TRIADOU.